



Compte-rendu succinct de la séance du
COMITÉ SYNDICAL DU 13 AVRIL 2018 – 10 heures
à la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville
à Yutz

La séance est ouverte à 10 h 05.

Le Comité Syndical,
A l'unanimité,

- **ADOPTE** le procès-verbal de la séance du 20 février 2018
- **INSTALLE** les représentants de la Région GRAND EST comme suit :
Titulaires :
 - David VALENCE
 - Rémy SADOCCO
 - Jackie HELFGOTT
Suppléants :
 - Fabien ENGELMAN
 - Marie-Rose SARTOR
 - Walter BROCCOLI
- **ÉLIT** au scrutin uninominal, à bulletins secrets et à la majorité absolue M. Jackie HELFGOTT, en qualité de 2ème Vice-président
- **APPROUVE :**
 - la demande de retrait du Syndicat Mixte Ouvert EUROPORT formulée par la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Moselle
 - la demande de modification des critères des contributions des EPCI
 - le projet de statuts modifiés du Syndicat Mixte Ouvert EUROPORT en résultant
- **CONSTITUE** la Commission de Délégation de Service Public comme suit :
Outre le Président ou son représentant, Président de droit :
Titulaires :
 - SADOCCO Rémy
 - GENET-MAINCION Katia
 - LEONARDI Gérard
 - DICK Rémy
 - HEINE Pierre
Suppléants :
 - PERLATI Daniel
 - JURCZAK Serge
 - TINNES Jean-Paul
 - BAUR Denis
 - HELFGOTT Jackie
- **CONSTITUE** la Commission Consultative des Services Publics Locaux comme suit :
Outre le Président ou son représentant, Président de droit :
Titulaires :
 - SADOCCO Rémy
 - GENET-MAINCION Katia
 - LEONARDI Gérard
 - DICK Rémy
 - HEINE Pierre
Suppléants :

- PERLATI Daniel
- JURCZAK Serge
- TINNES Jean-Paul
- BAUR Denis
- HELFGOTT Jackie

et **DESIGNE** pour représenter les Associations locales :

- le Président ou son représentant de l'Association « UFC Que Choisir »
 - le Président ou son représentant de l'Association Consommation Logement et Cadre de Vie
- **APPROUVE** les conventions de financement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création d'une société d'économie mixte unique (SEMOP) en charge de la gestion et du développement des emprises portuaires de la zone EUROPORT et la mise en place d'un contrat de concession à signer avec la Caisse des Dépôts et Consignations et Voies Navigables de France (VNF) pour la gestion du port public de Thionville/Illange
- **APPROUVE** le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2017
- **AFFECTE** le résultat constaté à la clôture de l'exercice 2017
- **ADOpte** le Budget Primitif 2018 et **FIXE** les contributions des membres pour l'année 2018

La séance est levée à 10h45.